



UICN
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse

Tel. +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
membership@iucn.org
www.iucn.org

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis que votre organisation ait décidé d'adhérer à l'UICN en tant que Membre.

Votre demande recevra une attention personnalisée de la part du Correspondant chargé des relations avec les Membres de votre Région, avec l'aide de l'unité de soutien des Membres et Commissions, basée au siège de l'UICN à Gland.

Veuillez lire le chapitre « Aide et instructions » qui explique étape par étape la marche à suivre pour soumettre votre demande.

Comme indiqué dans l'article 4 des Statuts de l'UICN, il y'a quatre catégories de Membres:

- Catégorie A: Etats, organisations d'intégration politique et/ou économique, organismes gouvernementaux et autorités infranationales;
- Catégorie B: organisations non gouvernementales
- Catégorie C : organisations de peuples autochtones
- Catégorie D: affiliés

Les délais pour recevoir les demandes d'admission sont le: 31 mars, 30 juin, 30 septembre et le 31 décembre de chaque année. Les Etats et les organisations d'intégration politique et/ou économique peuvent rejoindre l'UICN à tout moment.

Veuillez vous référer également à la rubrique « Membres » du site internet de l'UICN où vous trouverez le formulaire de demande d'admission ainsi que les documents qui vous permettront de constituer votre dossier : <https://www.iucn.org/fr/node/32558>

Votre premier point de contact pour toute question liée au processus d'admission est le/la Correspondant(e) régional(e) chargé(e) des relations avec les Membres. Vous trouverez ses coordonnées sur notre site <https://www.iucn.org/fr/node/32562>.

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature.

Le réseau des Correspondants chargés des relations avec les Membres
Unité de soutien des Membres et Commissions

Avant de remplir votre demande d'admission, nous vous prions de vous référer aux documents suivants :

- **Avantages pour les Membres** : En rejoignant l'UICN, vous bénéficierez de sa crédibilité scientifique, de sa base de connaissances unique au monde, de ses capacités de rassemblement et de mobilisation ; vous pourrez mettre en place et élargir des réseaux ; vous aurez accès à des niveaux élevés de prise de décision, sur le plan politique, économique et social. Devenir Membre de l'UICN vous permet à la fois de faire avancer votre propre cause et de renforcer l'action commune en vue de dépasser les obstacles et de créer un avenir durable.
- **Statuts et Règlement de l'UICN**, adoptés par les Membres de l'UICN : vous devez confirmer que votre organisation/institution partage et soutient les objectifs de l'UICN tels qu'exprimés dans les [Statuts et le Règlement](#).
- **Guide des cotisations** : Un dépôt équivalent à l'intégralité de la cotisation de Membre pour l'année courante est payable au moment de la soumission de la demande d'admission ou de la lettre d'adhésion (pour les États et les organisations d'intégration politique et/ou économique). Cependant, une fois le nouveau Membre admis, la cotisation pour l'année en cours sera calculée au prorata de la cotisation annuelle totale, à compter du mois suivant l'admission. Si le solde entre le dépôt initial et la cotisation au prorata de la première année est positif, le compte du Membre sera crédité l'année suivante. Si la demande d'admission est rejetée, le dépôt sera remboursé intégralement. [Le guide des cotisations pour les Membres de l'UICN](#) comporte toutes les informations vous permettant de calculer le montant du paiement de la cotisation de la première année.
- [Le programme de l'UICN 2021-2024, Nature 2030](#) approuvé par les Membres de l'UICN.

L'adhésion à l'UICN n'expire pas à moins que le Membre ne soit retiré ou expulsé de l'UICN, comme indiqué dans l'Article 13 des Statuts de l'UICN, ou à moins que le Membre ne se retire volontairement en fournissant à l'UICN une déclaration écrite de son intention de se retirer. Les Membres qui se retirent de l'Union doivent s'assurer que toutes les cotisations en suspens soient payées, jusqu'à et y compris l'année de la notification du retrait.

Si vous souhaitez rejoindre l'UICN en tant qu'Etat¹ ou en tant qu'organisation à intégration politique et/ou économique² (Catégorie A):

- Les Etats et les organisations d'intégration politique et/ou économique deviennent Membres de l'UICN par notification au Directeur général de leur adhésion aux Statuts de l'UICN et après paiement de la cotisation due la première année d'adhésion. [Statuts de l'UICN, article 6]
- La notification de l'adhésion aux Statuts par un Etat est faite par le/la chef/cheffe de l'Etat, le/la chef/cheffe du gouvernement ou le/la Ministre des Affaires Etrangères, ou en leur nom. [Règlement de l'UICN, article 3 (a)].

Texte proposé :

« Le Gouvernement de <NOM DU PAYS> notifie par la présente son adhésion aux Statuts de l'UICN et sa volonté de devenir Membre de l'UICN.

Le Gouvernement de < NOM DU PAYS > désigne <NOM DE L'ORGANE GOUVERNEMENTAL> comme point de contact pour assurer la liaison avec le Secrétariat de l'UICN. »

- La notification de l'adhésion aux Statuts par une organisation d'intégration politique et/ou économique est faite par un/une responsable de l'organisation dûment autorisé à cet effet, et est accompagnée d'une déclaration relative à l'étendue des compétences de l'organisation dans les domaines relevant des sujets traités par les Statuts. [Statuts de l'UICN, article 6 et Règlement de l'UICN, article 3 (b)]
- Les Etats et les organisations d'intégration politique et/ou économique adhérant à l'UICN doivent effectuer un paiement équivalent à la première année d'adhésion au moment où la lettre d'adhésion est envoyée à l'UICN. La cotisation pour l'année en cours sera ensuite calculée au prorata de la cotisation annuelle totale, à compter du mois suivant la réception de la lettre d'adhésion. Si le solde entre le dépôt initial et la cotisation au prorata de la première année est positif, le compte du Membre sera crédité l'année suivante.

¹ « Les Etats sont ceux qui sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'une de ses institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou qui sont parties aux Statuts de la Cour Internationale de Justice. » [Statuts de l'UICN, article 5 (a)]

² « Les organisations d'intégration politique et/ou économique sont des organisations constituées exclusivement d'Etats, auxquelles ces Etats ont conféré compétence juridique pour des matières ayant trait aux objectifs de l'UICN. » [Statuts de l'UICN, article 5 (c)]

Si vous êtes un organisme gouvernemental³, une autorité infranationale⁴ (Catégorie A), une organisation nationale⁵ ou internationale⁶ non gouvernementale (Catégorie B), une organisation de peuples autochtones⁷ (Catégorie C) ou si vous souhaitez adhérer en tant qu'affilié⁸ (Catégorie D):

- contactez le/la [Correspondant\(e\) régional\(e\) pour les relations avec les Membres](#), qui vous aidera tout au long de la procédure ;
- remplissez le formulaire de demande d'admission et faites le signer par le responsable de votre organisation/institution ;
- joignez tous les documents complémentaires nécessaires à la constitution de votre dossier. Ceux-ci, ainsi que les critères qui doivent être remplis, sont indiqués sur les pages suivantes ;
- effectuez le versement du dépôt de cotisation ; et
- envoyez votre demande d'admission au/à la [Correspondant\(e\) régional\(e\) pour les relations avec les Membres](#).
- **Assurez-vous que tout ceci soit complété dans [le délai indiqué](#).**

Quelles sont les principaux critères pour devenir Membre de l'UICN pour les organismes gouvernementaux, les autorités infranationales, les organisations nationales et internationales non gouvernementales et les affiliés ?

Le Conseil de l'UICN doit établir que le candidat [Statuts de l'UICN, article 7] :

- partage et soutient les objectifs de l'UICN ;
- a la réalisation des objectifs de l'UICN comme un de ses buts principaux, et a à son actif un nombre substantiel d'activités dans le domaine de la conservation de la nature et de ses ressources ;
- les objectifs et l'actif du candidat incluent, dans une mesure significative :
 - (i) la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature ; et soit l'un, soit l'autre des éléments suivants, soit les deux :
 - (ii) la garantie que toute utilisation des ressources naturelles est équitable et écologiquement durable ;
 - (iii) le dévouement dans l'optique d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à remplir les objectifs de l'UICN ;
- ne poursuit pas d'objectif ou n'agit pas de façon qui soit en conflit avec les objectifs ou les activités de l'UICN.

Organismes gouvernementaux (OG) et Autorités infranationales (AI)

Les organismes gouvernementaux souhaitant devenir Membres de l'UICN doivent soumettre une demande d'admission au Directeur général via le [Correspondant régional pour les relations avec les Membres](#), accompagnée d'une déclaration du responsable de l'organisme ou de l'autorité, indiquant sa qualité à adhérer aux Statuts [Règlement de l'UICN, article 4] et à confirmer que cette demande d'admission est conforme aux lois de l'Etat où l'organisme est situé. Une déclaration prête à signer est disponible en page 18 de ce formulaire.

De plus, les **Autorités infranationales**, qui sont des organismes publics au niveau national, provincial, local, territorial ou régional qui ont été élus et qui, selon l'Article 5(c) des Statuts de l'UICN :

- ont compétence pour adhérer aux Statuts de l'UICN ;

³ Les organismes gouvernementaux sont des organisations, des institutions et, le cas échéant, des départements ministériels, qui relèvent de l'appareil de l'État, y compris ceux des composantes d'États fédéraux ou d'États ayant une structure analogue, [Statuts de l'UICN, Article 5 (b)].

⁴ Les autorités infranationales sont des organismes publics au niveau national, provincial, local, territorial ou régional qui ont été élus [Statuts de l'UICN, Article 5 (c)].

⁵ Les organisations nationales non gouvernementales sont des institutions et associations établies dans un État, [Statuts de l'UICN, Article 5 (e)].

⁶ Les organisations internationales non gouvernementales sont des institutions et associations organisées dans deux États au moins, [Statuts de l'UICN, Article 5 (f)].

⁷ Les organisations des peuples autochtones sont des institutions et des organisations établies par des peuples autochtones pour la promotion des communautés autochtones, [Statuts de l'UICN, Article 5 (g)].

⁸ Les Membres affiliés sont des organismes gouvernementaux et des organisations nationales et internationales non gouvernementales, qui n'appartiennent pas aux Catégories A et B [Statuts de l'UICN, article 5 (h)]. Seuls les Membres des Catégories A, B et C disposent du droit de vote. [Statuts de l'UICN, article 30].

- ont un pouvoir décisionnel effectif dans le domaine de la conservation de la nature ; et/ou
- sont compétents pour assurer une utilisation équitable et écologiquement durable des ressources naturelles ;

Organisations non gouvernementales (ONG)

Les ONG doivent remplir les conditions suivantes [Règlement de l'UICN, article 5 (a)] :

- être des entités à but non lucratif conformément à la législation de l'Etat où elles ont leur siège ;
- exister depuis trois ans au moins ;
- être dotées d'un conseil d'administration autonome et indépendant⁹ ; et
- avoir une structure de gouvernance transparente, responsable et représentative¹⁰

Autres critères:

- Les ONG doivent soumettre un minimum de deux lettres de soutien provenant de Membres de l'UICN qui sont à jour dans le paiement de leurs cotisations¹¹ ou de Comités nationaux/régionaux, des Conseillers ou des Membres d'honneur de l'UICN¹². Tous les liens relatifs sont disponibles en page 8 de ce formulaire. **Les lettres de soutien doivent adresser les questions suivantes**, approuvées par le Conseil de l'UICN, afin de confirmer que l'organisation ou celui/celle qui soutient la candidature, connaît bien l'organisation/institution candidate et ses activités et de ce fait peut confirmer à l'UICN que le candidat répond à tous les critères décrits dans les Statuts et le Règlement de l'UICN pour être accepté en tant que Membre de l'UICN.
- Les ONG doivent soumettre une copie de leurs Statuts/Règlement ou documents constitutionnels ainsi que leur **dernier rapport financier annuel audité avec la mise en évidence des dépenses totales de l'organisation**, qui sont utilisées pour calculer les cotisations annuelles des Membres de l'UICN. Si l'organisation n'est pas tenue statutairement de procéder à un audit des comptes, **le dernier rapport financier annuel** approuvé par le Conseil d'administration ou organe directeur pourra être fourni. On entend par dépenses totales les dépenses annuelles totales de l'organisations, quel que soit leur source de financements et les activités auxquelles elles sont liées. Celles-ci comprennent les intérêts et taxes diverses.

En plus des conditions indiquées ci-dessus, toute université, ou institution similaire d'études supérieures, dûment reconnue, centres spécialisés et instituts de recherche, enregistré au sein d'un Etat, souhaitant être admis dans la catégorie B, doit [Règlement de l'UICN, article 5 (b)] :

- être un organisme académique ou professionnel de haut niveau ; et
- être dotée d'une administration et d'une direction autonomes¹³.

Organisations internationales non gouvernementales (OING)

Les OING doivent remplir les conditions suivantes [Règlement de l'UICN, article 6 (a)] :

- être des organisations à but non lucratif conforme à la législation de l'État où elles ont leur siège¹⁴;
- exister depuis trois ans au moins;
- avoir à leur actif un nombre substantiel d'activités conduites dans deux États au moins et des bureaux nationaux ou hors siège¹⁵ faisant rapport au siège ;

⁹ Veut dire : un conseil dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.

¹⁰ Veut dire que les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels indiquent que la structure de gouvernance de l'organisation permet à ses membres et/ou à son conseil d'administration, une participation juste et adéquate dans les affaires et la gouvernance de l'organisation/institution, que l'organisation fait preuve de transparence et de responsabilité sur ses activités ainsi que sur ses finances et politiques, et que ces dispositions sont respectées dans les affaires de l'organisation au quotidien.

¹¹ « A jour dans le paiement des cotisations » veut dire que le Membre a payé toutes ses cotisations jusqu'à et y compris l'année précédant la demande d'adhésion à l'UICN.

¹² Lorsque des lettres de soutien sont soumises par les Conseillers ou les Membres d'honneur de l'UICN, toute relation officielle ou officieuse avec le candidat, doit être révélée lors de l'envoi de la lettre de soutien.

¹³ Veut dire : une organisation dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.

¹⁴ Les demandes d'adhésion d'OING doivent être reçues du siège de l'organisation. Si l'organisation est admise en tant que Membre de l'UICN, elle sera indiquée d'après le pays dans lequel elle a son siège.

¹⁵ Veut dire que l'organisation doit opérer et avoir des activités (c.à d) des projets concrets) dans deux pays ou plus. L'organisation doit avoir un Siège et deux bureaux/succursales ou plus qui rapportent au Siège. Tout personnel basé des dans organisations partenaires ne

- être dotées d'un organe directeur ouvert aux ressortissants de deux États au moins; et
- avoir une structure de gouvernance transparente, responsable et représentative⁸ ; et
- être dotées d'un conseil d'administration autonome et indépendant⁷

Autres critères:

- Les OING doivent soumettre un minimum de deux lettres de soutien provenant de Membres de l'UICN qui sont à jour dans le paiement de leurs cotisations¹⁶ ou de Comités nationaux/régionaux, des Conseillers ou des Membres d'honneur de l'UICN¹⁷. Tous les liens relatifs sont disponibles en page 8 de ce formulaire. **Les lettres de soutien doivent adresser les questions suivantes**, approuvées par le Conseil de l'UICN, afin de confirmer que l'organisation ou celui/celle qui soutient la candidature, connaît bien l'organisation/institution candidate et ses activités et de ce fait peut confirmer à l'UICN que le candidat répond à tous les critères décrits dans les Statuts et le Règlement de l'UICN pour être accepté en tant que Membre de l'UICN.
- Les OING doivent soumettre une copie de leurs Statuts/Règlement ou documents constitutionnels ainsi que leur **dernier rapport financier annuel audité avec la mise en évidence des dépenses totales de l'organisation**, qui sont utilisées pour calculer les cotisations annuelles des Membres de l'UICN. **Le rapport doit refléter le total des dépenses de l'organisation (c. à d. les dépenses de chaque pays dans lequel l'organisation est active)**. Si l'organisation n'est pas tenue statutairement de procéder à un audit des comptes, **le dernier rapport financier annuel** approuvé par le Conseil d'administration ou organe directeur pourra être fourni.
On entend par dépenses totales, les dépenses annuelles totales de l'organisations, quel que soit leur source de financements et les activités auxquelles elles sont liées. Celles-ci comprennent les intérêts et taxes diverses.
- Les OING doivent soumettre un rapport indiquant leurs activités dans deux Etats ou plus ainsi qu'une preuve de leur(s) bureau(x)/succursale(s) inscrit(s) légalement dans deux Etats/pays différent(s) ou plus, de celui où le bureau principal/Siège est situé. Tout personnel basé des dans organisations partenaires ne peut être considéré en tant que tel, c'est-à-dire, « bureaux nationaux ou hors siège ».

Organisations de peuples autochtones (OPA)

Les OPA doivent remplir les conditions suivantes [Règlement de l'UICN, article 6 (a)] :

- être des organisations à but non lucratif conforme à la législation de l'État où elles ont leur siège;
- exister depuis trois ans au moins;
- être une organisation à but non lucratif conforme à la législation de l'État où elle a son siège.
- être dotée d'une administration et d'une direction autonomes¹⁸ ;
- être constituée principalement de peuples autochtones.

Autres critères:

- Les OPA doivent soumettre un minimum de deux lettres de soutien provenant de Membres de l'UICN qui sont à jour dans le paiement de leurs cotisations¹⁶ ou de Comités nationaux/régionaux, des Conseillers ou des Membres d'honneur de l'UICN¹⁷. Tous les liens relatifs sont disponibles en page 8 de ce formulaire. **Les lettres de soutien doivent adresser les questions suivantes**, approuvées par le Conseil de l'UICN, afin de confirmer que l'organisation ou celui/celle qui soutient la candidature, connaît bien l'organisation/institution candidate et ses activités et de ce fait peut confirmer à l'UICN que le candidat répond à tous les critères décrits dans les Statuts et le Règlement de l'UICN pour être accepté en tant que Membre de l'UICN.
- Les OPA doivent soumettre une copie de leurs Statuts/Règlement ou documents constitutionnels ainsi que leur **dernier rapport financier annuel audité avec la mise en évidence des dépenses totales**, qui sont utilisées pour calculer les cotisations annuelles des Membres de l'UICN.
Si l'organisation n'est pas tenue statutairement de procéder à un audit des comptes, **le dernier rapport financier annuel** approuvé par le Conseil d'administration ou organe directeur pourra être fourni.

peut être considérés comme tel.

¹⁶ « A jour dans le paiement des cotisations » veut dire que le Membre a payé toutes ses cotisations jusqu'à et y compris l'année précédant la demande d'adhésion à l'UICN.

¹⁷ Lorsque des lettres de soutien sont soumises par les Conseillers ou les Membres d'honneur de l'UICN, toute relation officielle ou officieuse avec le candidat, doit être révélée lors de l'envoi de la lettre de soutien.

¹⁸ Veut dire : une organisation dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.

On entend par dépenses totales, les dépenses annuelles totales de l'organisations, quel que soit leur source de financements et les activités auxquelles elles sont liées. Celles-ci comprennent les intérêts et taxes diverses.

Affiliés (AF)

Les organismes gouvernementaux, les autorités infranationales, les organisations nationales et internationales non gouvernementales et les organisations de peuples autochtones souhaitant adhérer en tant qu'affilié doivent malgré tout remplir les conditions indiquées dans les catégories ci-dessus (veuillez vous référer aux conditions indiquées ci-dessus selon le statut de votre organisation/institution).

Tous les Membres affiliés payent la même cotisation, comme indiqué dans [le Guide des cotisations des Membres de l'UICN](#). De ce fait, il n'est pas nécessaire de fournir une copie de votre dernier rapport financier annuel audité avec votre demande d'admission.

Les Membres affiliés n'ont pas le droit de voter, de proposer des candidats à l'élection, ou de soumettre des motions au Congrès mondial de la nature (article 12(b) des Statuts de l'UICN).

Quelles sont les étapes principales de la procédure de demande d'admission à l'UICN ?

(Le Règlement de l'UICN, articles 12 à 18, décrit la procédure.)

- Les dates limites auxquelles les demandes d'admission peuvent être reçues par le Directeur général sont le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre de chaque année. Pendant le processus d'admission toutes les communications seront effectuées par voie électronique (e-mail).
- Le/la [Correspondant régional\(e\) pour les relations avec les Membres](#) s'assurera que votre dossier est complet et procèdera à un premier examen de votre demande pour ce qui concerne les conditions définies par les Statuts et le Règlement de l'UICN. Votre dossier sera ensuite envoyé à l'Unité de soutien des Membres et Commissions au siège pour une révision finale, consolidation, et traitement des données. Parallèlement, des questions liées à votre demande d'adhésion seront envoyées au(x) Conseiller(s) régional/aux et au Comité national ou régional, comme partie intégrante de la procédure de diligence.
- Le Directeur général adressera par courrier électronique les demandes d'admission reçues aux Membres actuels de l'UICN.
- Les Membres ayant droit de vote peuvent faire objection à une demande d'admission ; dans ce cas, l'objection doit parvenir au Directeur général dans les quatre semaines qui suivent le moment où l'information a été transmise, comme indiqué dans l'article 14 du Règlement. Cette objection ne peut se fonder que sur le fait que le candidat ne remplit pas les conditions définies par les Statuts ou le Règlement pour devenir Membre de l'UICN. Les objections doivent indiquer les raisons et les éléments spécifiques sur lesquels elles se fondent.
- Une possibilité de répondre à l'objection est donnée au candidat dans les trois semaines qui suivent la notification de l'objection au candidat par le Directeur général. La procédure de diligence implique que la demande d'admission et autres documents relatifs (excepté les informations financières), l'objection et la réponse du candidat, puissent être partagés avec le Comité National/Régional relatif ainsi qu'avec les autres parties constituantes de l'UICN. L'Unité de soutien des Membres et Commissions soumettra votre dossier au Comité institutionnel et de gouvernance du Conseil de l'UICN. Avant chaque réunion du Conseil ou de son Bureau, ce Comité examine les demandes d'admission et formule des recommandations à ce sujet au Conseil ou au Bureau.
- Le Conseil et, s'il n'est pas en session, le Bureau décide de l'admission d'un Membre dans un délai raisonnable suivant les dates limites fixées par trimestre. Le Bureau fait appel à l'avis du Conseil dans le cas où il pourrait y avoir une controverse sur une candidature.
- Votre Correspondant(e) pour les relations avec les Membres vous communiquera par correspondance électronique la décision du Conseil ou de son Bureau. Veuillez noter que si votre organisation/institution est admise en tant que Membre, toutes les communications seront aussi transmises par voie électronique.

Conseils pour remplir le formulaire d'admission

- Le formulaire est structuré avec des champs à compléter. Ces champs sont mis en évidence par des rectangles de couleur gris clair. Pour entrer votre réponse, veuillez cliquer sur les champs. Pour certains champs, les valeurs que vous pouvez entrer sont restreintes en fonction de la question (dates, nombres, etc).
- Vous pouvez vous déplacer d'un champ à l'autre à l'aide de la touche « TAB » (tabulation).
- Pour choisir une option, cliquez simplement sur une des cases. Une croix apparaîtra dans la case indiquant votre sélection. Si vous faites une erreur, vous pouvez effacer la croix en cliquant à nouveau sur la case.
- Les champs de texte du formulaire d'admission sont limités quant à la police de caractère et à la longueur du texte.
- Les cases pour la signature ne sont pas protégées afin que vous puissiez y introduire votre signature électronique. Alternativement, vous pouvez imprimer le formulaire, le signer et nous le retourner par courrier postal, ou par courrier électronique, après l'avoir scanné (en format PDF de préférence).

Des difficultés ou des questions ?

Veuillez contacter le/la [Correspondant\(e\) de votre région pour les relations avec les Membres](#), qui se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Pour en savoir plus sur l'UICN, visitez notre site internet : www.iucn.org



Formulaire de demande d'admission

Documents requis (pour les organismes gouvernementaux, les autorités infranationales, les organisations nationales ou internationales non gouvernementales, les organisations de peuples autochtones et les affiliés) :

Le formulaire de demande d'admission, ainsi que les documents annexes doivent être envoyés dans une des trois langues officielles de l'UICN : anglais, espagnol ou français.

Lorsque vous soumettrez votre demande, veuillez vous assurer que vous avez fourni toutes les informations nécessaires.

Liste de vérification

(Sélectionnez les cases qui s'appliquent à votre organisation/institution)

Statuts/Règlement ou autres documents constitutionnels de votre organisation

➤ Ceci est valable uniquement pour les organisations nationales et internationales non gouvernementales et les organisations de peuples autochtones ainsi que pour les ONG/OPA souhaitant adhérer en tant qu'affilié.

Afin de vérifier que votre organisation remplit les conditions définies par le Règlement de l'UICN.

Dernier rapport financier annuel audité avec la mise en évidence des dépenses totales¹⁹. Si l'organisation n'est pas tenue statutairement de procéder à un audit des comptes, le dernier rapport financier annuel approuvé par le Conseil d'administration ou organe directeur pourra être fourni.

➤ Ceci est valable uniquement pour les organisations nationales ou internationales non-gouvernementales et les organisations de peuples autochtones.

L'échelle de cotisations des organisations nationales, internationales non gouvernementales et les organisations de peuples autochtones comprend dix groupes. Les cotisations des ONG nationales, internationales et les organisations de peuples autochtones sont calculées sur la base des dépenses totales de l'organisation¹⁸. Les organisations candidates doivent communiquer les informations financières pertinentes afin de permettre au Secrétariat de l'UICN de déterminer le groupe de cotisation auxquelles elles appartiennent. Veuillez consulter le [Guide des cotisations](#).

NB : Veuillez noter que les Membres actuels de l'UICN doivent nous communiquer tout changement concernant les particularités de leur organisation qui pourraient avoir un effet sur leur adhésion, que ce soit la catégorie d'adhésion ou le groupe de cotisation dans laquelle se trouve ces organisations/institutions actuellement. Si leurs Statuts et/ou dépenses auraient changés considérablement depuis le moment de leur adhésion à l'UICN, ils doivent faire parvenir, à leur [Correspondant pour les relations avec les Membres](#), les Statuts révisés de leur organisation et/ou le rapport financier annuel le plus récent indiquant les coûts totales.

Deux lettres de soutien de Membres de l'UICN à jour dans le paiement de leurs cotisations²⁰ ou de Comités nationaux/régionaux, des Conseillers ou des Membres d'honneur de l'UICN²¹.

➤ Ceci est valable uniquement pour les organisations nationales et internationales non gouvernementales et les organisations de peuples autochtones ainsi que pour les ONG/OPA souhaitant adhérer en tant qu'affilié.

Veuillez consulter la [base de données des Membres](#) - Notre liste de [Comités nationaux et régionaux](#) - Les [Conseillers de l'UICN](#) - Les [Membres d'honneur de l'UICN](#)

Preuve confirmant les activités et l'existence de bureaux dans deux pays ou plus

➤ Ceci est valable uniquement pour les organisations internationales non gouvernementales

Versement du dépôt correspondant à la cotisation intégrale pour l'année courante

Le dépôt de cotisation peut être payé par transfert bancaire, par carte de crédit ou par chèque. Vous trouverez les détails de paiements à la dernière page de ce formulaire. Veuillez consulter le [Guide des cotisations](#).

Déclaration du responsable de l'organisme, indiquant sa qualité à adhérer aux Statuts

➤ Ceci est valable uniquement pour les organismes gouvernementaux et les autorités infranationales. La déclaration est disponible pour signature en page 18 du formulaire d'admission.

Nous ne pouvons traiter votre demande que si tous les documents mentionnés ci-dessus ont été reçus dans un des délais indiqués.

¹⁹ On entend par dépenses totales, les dépenses annuelles totales de l'organisations, quel que soit leur source de financements et les activités auxquelles elles sont liées. Celles-ci comprennent les intérêts et taxes diverses.

²⁰ « A jour dans le paiement des cotisations » veut dire que le Membre a payé toutes ses cotisations jusqu'à et y compris l'année précédant la demande d'adhésion à l'UICN.

²¹ Lorsque des lettres de soutien sont soumises par les Conseillers ou les Membres d'honneur de l'UICN, toute relation officielle ou officieuse avec le candidat, doit être révélée lors de l'envoi de la lettre de soutien.

Catégorie de Membre demandée :

(Cochez s'il vous plaît une des cases suivantes)

- Organisme gouvernemental
- Autorité infranationale
- Organisation nationale non gouvernementale
- Organisation internationale non gouvernementale
- Organisation de peuples autochtones
- Affilié (Membre sans droit de vote)

Informations générales

(Entrez les informations aux emplacements indiqués ou cochez votre choix)

Nom de l'organisation (dans votre langue si vous employez l'alphabet latin) :

Traduction officielle du nom de votre organisation en anglais :

Acronyme : _____ Date de création de votre organisation jj/mm/aaaa

Pour les ONG, OING et OPA: Veuillez indiquer le montant des dépenses totales de votre organisation en dollars américains, correspondant à votre dernier rapport annuel financier audité :

USD _____

Langue préférée de votre organisation : Anglais Français Espagnol

Adresse

Adresse physique :

Rue et n° : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province ou état : _____ Pays : _____

Téléphone Indicatif pays Indicatif de zone Numéro
+ _____

Fax: Indicatif pays Indicatif de zone Numéro
+ _____

Adresse courriel : _____

Site Internet: _____

Adresse postale (si différente de celle indiquée ci-dessus) :

Rue et n° ou boîte postale _____

Ville : _____

Code postal _____

Province ou état : _____

Pays: _____

Contacts pour les relations avec l'UICN

Veuillez indiquer dans les sections ci-dessous les coordonnées des personnes de votre organisation qui seront les contacts principaux pour les relations avec l'UICN. Il est important que vous informiez l'UICN régulièrement des changements liés à ces contacts (ex. personne quittant l'organisation, changements d'adresse e-mail, etc.) afin que nous puissions garder notre base de données à jour.

Contact principal

Cette personne recevra toute la correspondance de l'UICN et sera responsable de la communiquer à qui de droit au sein de votre organisation. Si vous souhaitez nommer des contacts principaux additionnels, veuillez contacter votre [Correspondant régional pour les relations avec les Membres](#).

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____ Homme Femme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Département : _____

Téléphone : _____
Indicatif pays + Indicatif de zone Numéro

Courriel : _____

Langue préférée pour recevoir la correspondance :

Anglais

Français

Espagnol

Contact financier

Cette personne recevra la facture pour le paiement des cotisations de Membre et sera contactée pour toute question concernant les cotisations ou le paiement de celles-ci. Si vous souhaitez nommer des contacts financiers additionnels, veuillez contacter votre [Correspondant régional pour les relations avec les Membres](#).

(Complétez cette section uniquement si cette personne est différente de la personne indiquée ci-dessus)

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____ Homme Femme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Département : _____

Téléphone : Indicatif pays Indicatif de zone Numéro
+ _____

Courriel : _____

Langue préférée pour recevoir la correspondance : Anglais Français Espagnol
N.B. La facture annuelle sera envoyée dans la langue préférée de votre organisation, comme indiqué ci-dessus.

Responsable de l'organisation

Veillez indiquer le nom du responsable de votre organisation (Directeur général, etc). Cette personne sera contactée uniquement pour des sujets importants (ex. pour désigner le Chef de délégation au Congrès mondial de la nature, pour les votes électroniques, etc.) (Veillez compléter cette section même si la personne est identique aux contacts indiqués ci-dessus).

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____ Homme Femme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Département : _____

Téléphone : Indicatif pays Indicatif de zone Numéro
+ _____

Courriel : _____

Langue préférée pour recevoir la correspondance : Anglais Français Espagnol

Détenteur du droit de vote

Le "Détenteur du droit de vote" est la personne autorisée par votre organisation/institution Membre à recevoir le lien vers le système de vote électronique et à voter au nom du Membre lors des scrutins électroniques. Ce rôle sera attribué par défaut au « Responsable de l'organisation » pour les organisations non-gouvernementales et au « Contact principal » de l'organisation pour les États, organismes gouvernementaux et autorités infranationales. Si ce rôle doit être attribué à quelqu'un d'autre, veuillez indiquer ses coordonnées ci-dessus :

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____ Homme Femme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Département : _____

	Indicatif pays	Indicatif de zone	Numéro
Téléphone :	+		

Courriel : _____

Langue préférée pour recevoir la correspondance : Anglais Français Espagnol

Informations relatives à votre organisation

↻ Valable uniquement pour les organisations nationales ou internationales non-gouvernementales et les ONG/OING souhaitant adhérer en tant qu'affilié.

- Votre organisation/institution est-elle une entité à but non lucratif conformément à la législation de l'Etat où elle a son siège ? Oui Non
- Votre organisation/institution a-t-elle une structure de gouvernance transparente, responsable et représentative ?²² Oui Non
- Votre organisation/institution est-elle dotée d'un conseil d'administration autonome et indépendant ?²³ Oui Non
- Est-ce que votre organisation a un nombre conséquent d'activités dans le domaine de la conservation de la nature ? Veuillez fournir des exemples concrets dans la section « Réalisations » de ce formulaire. Oui Non

↻ Valable uniquement pour les universités ou institutions similaires:

Est-ce que votre organisation est autonome dans la gestion de son administration et de sa gouvernance ?²⁴ Oui Non

↻ Valable uniquement pour les organisations internationales non-gouvernementales [article 6 du Règlement de l'UICN] et pour les ONG internationales souhaitant adhérer en tant qu'affilié.

Indiquez les pays où votre organisation/institution a des activités²⁵ :

²² Veut dire que les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels indiquent que la structure de gouvernance de l'organisation permet à ses membres et/ou à son conseil d'administration, une participation juste et adéquate dans les affaires et la gouvernance de l'organisation/institution, que l'organisation fait preuve de transparence et de responsabilité sur ses activités ainsi que sur ses finances et politiques, et que ces dispositions sont respectées dans les affaires de l'organisation au quotidien.

²³ Veut dire : un conseil dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.

²⁴ Veut dire : une organisation dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.

Indiquez les pays dans lesquels votre organisation/institution a des bureaux nationaux ou hors siège faisant rapport au siège²⁵ (**veuillez soumettre un document officiel attestant l'existence de ces bureaux**):

L'organe directeur de votre organisation est-il ouvert aux ressortissants d'au moins deux Etats ? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer leurs nationalités, si il y'en a plus d'une :

↻ *Valable uniquement pour les organisations de peuples autochtones souhaitant adhérer en tant que OPA.*

Votre organisation/institution est-elle une entité à but non lucratif conformément à la législation de l'Etat où elle a son siège ? Oui Non

Votre organisation/institution est-elle dotée d'une administration et d'une direction autonome ? Oui Non

²⁶ Votre organisation/institution est-elle constituée principalement de peuples autochtones et a-t-elle été établie par des peuples autochtones pour la promotion de communautés autochtones ? Oui Non

Est-ce que votre organisation a un nombre conséquent d'activités dans le domaine de la conservation de la nature ? Veuillez fournir des exemples concrets dans la section Oui Non

²⁵ Veut dire que l'organisation doit opérer et avoir des activités (c.à d) des projets concrets) dans deux pays ou plus. L'organisation doit avoir un Siège et deux bureaux/succursales ou plus qui rapportent au Siège. Tout personnel basé des dans organisations partenaires ne peut être considérés comme tel.

²⁶ Veut dire : une organisation dont les processus de prise de décisions adhèrent aux provisions contenues dans les statuts/articles, règlement ou autres documents constitutifs institutionnels, et ne sont pas contrôlés ou excessivement influencés par des pressions financières exercées par les organismes gouvernementaux ou les entités publiques ou privées.



Mission, objectifs et activités du candidat (pour toutes les catégories)

Suivant les Statuts de l'UICN [**Statuts, article 7 (b) et (c)**], « Le candidat a la réalisation des objectifs de l'UICN comme un de ses buts principaux, et a à son actif un nombre substantiel d'activités²⁷ dans le domaine de la conservation de la nature et de ses ressources ; Les objectifs et les activités du candidat incluent, dans une mesure significative :

- (i) la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature ; et soit l'un, soit l'autre des éléments suivants, soit les deux :
- (ii) la garantie que toute utilisation des ressources naturelles est équitable et écologiquement durable ;
- (iii) le dévouement dans l'optique d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à remplir les objectifs de l'UICN.»

IMPORTANT : Cette section sera transmise telle quelle, sans modification, aux Membres de l'UICN lors de la notification de votre demande d'admission, ainsi que comme élément du dossier présenté au Conseil de l'UICN. Veuillez donc respecter le nombre maximum de mots indiqués pour chacun des champs ci-dessous sinon une partie de votre texte ne sera pas visible.

Nom de l'organisation :

Pays:

Description de votre organisation/institution :

Maximum 100 mots

Mission/Vision de votre organisation/institution :

Maximum 100 mots

²⁷ Ces activités peuvent revêtir les formes les plus diverses - action sur le terrain, programmes communautaires, recherche en sciences naturelles et sociales, développement de politiques et plaidoyer, activités juridiques, éducation et sensibilisation du public, collecte de fonds - pour autant qu'elles poursuivent des buts conformes à la mission de l'UICN. L'évaluation de l'importance relative d'une activité étant par définition, dans une certaine mesure, subjective, on considérera ici que le qualificatif « substantiel » peut être mesuré au regard du programme et des projets du candidat, des ressources mobilisées, des structures organisationnelles et des résultats obtenus.

Objectifs de votre organisation/institution tels qu'exprimés dans vos Statuts / Acte constitutionnel / autre document statutaire :

Maximum 300 mots

POUR INFORMATIQUE SEULEMENT

Réalisations : Décrivez les principales réalisations de votre organisation/institution dans le domaine de la conservation durant les trois dernières années et indiquez les projets de l'UICN dans lesquels votre organisation a été impliquée avec des Membres de l'UICN ou non (c.à.d. des projets qui ont déjà été implémentés, etc) :

Maximum 500 mots

POUR INFORMATIQUE SEULEMENT

Questions supplémentaires:

Veillez fournir des exemples concrets de la façon dont votre organisation contribue à conserver l'intégrité et la diversité de la nature:

Est-ce que votre organisation pratique des activités qui pourraient être considérées comme étant en conflit avec la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature et de l'utilisation durable des ressources? Si oui, veuillez spécifier.

Votre organisation est-elle dévouée à s'engager d'une manière respectueuse et collégiale avec les autres Membres de l'UICN ?

Situez les activités de votre organisation par rapport aux impacts positifs visés par le [Programme 2021-2024](#)²⁸ de l'UICN.

- 1 : L'humanité**
Les activités de votre organisation répondent aux défis (mondiaux) – en ce qui concerne l'humanité
- 2 : Les terres**
Les activités de votre organisation répondent aux défis (mondiaux) – en ce qui concerne les terres
- 3 : L'eau**
Les activités de votre organisation répondent aux défis (mondiaux) – en ce qui concerne l'eau
- 4 : Les océans**
Les activités de votre organisation répondent aux défis (mondiaux) en ce qui concerne les océans
- 5 : Le climat**
Les activités de votre organisation répondent aux défis (mondiaux) en ce qui concerne le climat

Veillez indiquer les principaux domaines d'expertise de votre organisation (plusieurs choix sont possibles) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Jardins botaniques |
| <input type="checkbox"/> Aires protégées | <input type="checkbox"/> Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Changement climatique | <input type="checkbox"/> Loi environnementale |
| <input type="checkbox"/> Économie | <input type="checkbox"/> Marine, côtière et polaire |
| <input type="checkbox"/> Entreprise et biodiversité | <input type="checkbox"/> Musées |
| <input type="checkbox"/> Forêts | <input type="checkbox"/> Patrimoine mondial |
| <input type="checkbox"/> Genre/parité | <input type="checkbox"/> Peuples autochtones et communautés traditionnelles |
| <input type="checkbox"/> Gestion de l'eau | <input type="checkbox"/> Politique |
| <input type="checkbox"/> Gestion des écosystèmes | <input type="checkbox"/> Solutions fondées sur la nature |
| <input type="checkbox"/> Gestion des espèces | <input type="checkbox"/> Zoos et aquariums |
| <input type="checkbox"/> Gouvernance et droits | |

Veillez mentionner les raisons principales pour lesquelles vous souhaitez rejoindre l'UICN :

- Partager des connaissances
- Travailler en réseau/ construire des partenariats
- Influencer la politique environnementale.
- Faire partie d'une voie collective
- Autre :

Maximum 50 mots

²⁸ Pour la première fois, le [Programme de l'UICN Nature 2030](#) inscrit ses ambitions dans un cadre décennal (2021-2030) et lance un appel à la mobilisation de l'Union tout entière autour d'un document stratégique, de haut niveau, qui englobe et invite les contributions des Membres, des Commissions et du Secrétariat de l'UICN. En plus de fournir une vision plus inclusive et plus étendue, le nouveau programme définit de larges domaines de travail et fixe des objectifs ambitieux assortis d'indicateurs de mesure du succès. Ce document aidera l'Union à obtenir des impacts positifs concrets et tangibles sur l'humanité, les terres, l'eau, les océans et le climat, au moyen de cinq voies vers un changement transformateur : RECONNAÎTRE, MAINTENIR, RESTAURER, SOUTENIR et RÉCONCILIER.



AUTORISATION

➔ **Cette page doit être complétée par le responsable/personne dirigeant votre organisation/institution/organisme.**

En tant que responsable de l'organisation/institution/organisme, je confirme par la présente que les informations contenues dans cette demande d'admission sont véridiques et que (nom de l'organisation/institution) partage et soutient les objectifs de l'UICN, comme stipulé par l'article 9 du Règlement des Statuts de l'UICN.

*La section ci-dessous n'est pas protégée pour permettre l'inclusion de votre signature électronique. Pour insérer la signature électronique: dans l'onglet Insertion, dans le groupe « Illustrations » ; cliquez sur l'icône « Image ». Localisez le fichier contenant la signature que vous souhaitez insérer. Double-cliquez sur le fichier que vous souhaitez insérer **MERCI D'UTILISER LA TOUCHE « FLECHE-DROITE » POUR PASSER AU CHAMP SUIVANT.***

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____ (jj/mm/aaaa)

Signature : _____

Deuxième signature (si requis par votre organisation) :

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____ (jj/mm/aaaa)

Signature : _____

➔ **Ceci est valable uniquement pour les organismes gouvernementaux et les organismes gouvernementaux souhaitant adhérer en tant qu'affilié.**

En tant que responsable de l'organisme/institution, je confirme par la présente la compétence de (nom de l'organisme/institution) **à adhérer aux Statuts de l'UICN**, comme stipulé par l'article 4 du Règlement des Statuts de l'UICN, et confirme que cette demande d'admission est conforme aux lois de l'Etat où l'organisme/institution est situé.

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____ (jj/mm/aaaa)

Signature : _____

➔ **Ceci est valable uniquement pour les autorités infranationales, afin de confirmer les critères énoncés par l'article 5 des Statuts de l'UICN et l'article 4 du Règlement des Statuts.**

En tant que responsable de l'organisme/institution, je confirme par la présente que (nom de l'organisme/institution) **est une entité gouvernementale au niveau** (étatique, provincial, local, territorial ou régional) **qui a été élue** conformément aux règles en vigueur en (Etat/pays) **et qui est autonome dans tout processus décisionnel**, c'est-à-dire que ses décisions ne sont pas régies par le gouvernement/État de [Etat/pays]. Je confirme que nous avons:

- (i) la compétence pour adhérer aux Statuts de l'UICN ;
- (ii) un pouvoir décisionnel effectif dans le domaine de la conservation de la nature ; et/ou
- (iii) la compétence pour assurer une utilisation équitable et écologiquement durable des ressources naturelles ;

Je confirme que cette demande d'admission est conforme aux lois de l'Etat où l'organisme/institution est situé.

Civilité : (M./Mme/Mlle/Dr/Prof/Autre) : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____ (jj/mm/aaaa)

Signature : _____

Méthodes de paiement :

par le biais du Bureau régional de l'UICN (veuillez contacter le/la [Correspondant\(e\) de votre région chargé\(e\) des relations avec les Membres](#) pour plus d'information

par **virement bancaire** à :
UBS Switzerland AG ; Place St-François 16, CH-1002 Lausanne, Suisse

Payable à :

UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources * ou
IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources *

Compte en francs suisses : IBAN: CH23 0024 3243 3350 3501 W

Code agence : 0243 Swift code: UBSWCHZH80A

IMPORTANT POUR TOUS LES VIREMENTS BANCAIRES. Veuillez s'il vous plaît utiliser la référence suivante : **Dépôt d'adhésion pour (indiquer le nom de l'organisation et le pays)**

par **chèque bancaire** à l'ordre de :
UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources * ou
IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources *

par **carte de crédit** : (Visa / MasterCard) – **pas autorisé pour les montants de plus de CHF 5,000**

Si vous payez par carte de crédit, veuillez compléter les cases ci-dessous :

Je soussigné, titulaire de la carte de crédit, autorise l'UICN à débiter ma carte de crédit comme suit :

Montant en Francs suisses : _____ Visa MasterCard

N° de carte

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° C.V.V

--	--	--

Date d'expiration :

--	--	--	--

Important : Les paiements par carte de crédit doivent indiquer le n° de vérification de validité (cvv). Il s'agit des trois (3) derniers chiffres au dos de la carte, dans le champ de la signature. Si vous payez par carte de crédit, veuillez indiquer ce numéro lorsque vous remplirez le formulaire.

Nom du titulaire de la carte

(tel qu'il apparaît sur la carte de crédit): _____

Adresse de facturation

Rue et n° : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Province ou état : _____

Pays : _____

Date: (jj/mm/aaaa)

Signature du titulaire
de la carte : _____

La case ci-dessus n'est pas protégée pour permettre l'inclusion de votre signature électronique. Pour insérer la signature électronique dans Word 2007: dans l'onglet Insertion, dans le groupe « Illustrations » ; cliquez sur l'icône « Image ». Localisez le fichier contenant la signature que vous souhaitez insérer. Double-cliquez sur le fichier que vous souhaitez insérer **MERCI D'UTILISER LA TOUCHE « FLÈCHE-DROITE » POUR PASSER AU CHAMP SUIVANT.**

*** Il est important d'utiliser la dénomination exacte, en anglais ou en français, sous laquelle l'UICN est inscrite en Suisse; autrement le virement bancaire ne s'effectuera pas.**

(L'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources est inscrite en tant qu'association internationale d'organismes gouvernementaux et d'organisations non-gouvernementales selon l'article 60 du Code Civil Suisse. Notre numéro d'incorporation en Suisse est le CHE-106.516.604 et notre numéro de TVA CHE-106.516.604VAT).